



Réseau de Lecture de la Haute Ariège

Annexe 2

Tél : 05.61.03.13.35
<http://bibliotheques.cc-hauteariege.fr>
e-mail : bibliotheques@cc-hauteariege.fr

Charte d'utilisation des accès internet et outils multimédia

L'utilisation des outils numériques (postes internet, tablettes, liseuses, services en ligne...) a pour objectif d'élargir l'offre documentaire des médiathèques du réseau de lecture de la Haute Ariège et de permettre au public de découvrir et d'utiliser les nouveaux outils d'accès à l'information.

Accès et services

Toute personne inscrite au réseau de lecture de la Haute Ariège dispose d'un compte de connexion personnel lui permettant de bénéficier de l'ensemble des services numériques offerts par le réseau de lecture sur le portail web à l'adresse : <http://bibliotheques.cc-hauteariege.fr>

Chaque utilisateur régulièrement inscrit peut, sur le portail du réseau de lecture :

- consulter son compte lecteur (emprunts et réservations en cours),
- réserver des documents en ligne,
- déposer son avis sur un document ou une suggestion d'achat,
- constituer des paniers,
- accéder aux ressources en ligne, (après avoir validé ses inscriptions).

L'utilisateur est responsable de l'utilisation de son compte. L'identifiant de connexion et le mot de passe sont communiqués au lecteur lors de son inscription.

Par ailleurs, des accès internet sont proposés dans les médiathèques aux usagers régulièrement inscrits et majeurs, sous certaines conditions.

Pour les mineurs de plus de 10 ans, une autorisation parentale doit être remplie. Pour les mineurs de moins de 10 ans, la consultation internet n'est possible que sous le contrôle et la présence d'un représentant légal.

Afin que chacun ait l'occasion d'accéder équitablement à ce service, l'utilisation de ces outils peut être limitée en durée (tranches de 30 minutes). Les postes informatiques pourront être réservés au préalable.

Les clés USB ne sont pas autorisées.

L'utilisateur est responsable de la navigation internet. Il doit penser à se déconnecter à la fin de sa session de travail.

Cadre juridique de la navigation sur Internet

L'utilisateur s'engage à utiliser les services :

- dans le respect des lois relatives à la protection des mineurs (articles 227-23 et 227-24 du code pénal) ;
- dans le respect des lois relatives aux droits d'auteur et aux droits voisins (loi DADVSI) (code de la propriété intellectuelle) ;
- dans le respect des lois relatives à l'informatique, aux fichiers et aux libertés (articles 323-1 à 7 du Code pénal) ;
- dans le respect des règles relatives à la protection de la vie privée et notamment du droit à l'image d'autrui ;

Pour ces raisons, la navigation sur Internet est filtrée par un logiciel qui limite ou interdit l'accès à certains sites (pornographie, jeux d'argent, violence, discrimination raciale, site de fishing, piratage etc.).

Par ailleurs, conformément à la loi n°2006-64 du 23 janvier 2006, la communauté des communes de la Haute Ariège conserve les données de connexion pendant une durée de 12 mois (décret 2006-358).

Le réseau de lecture n'est pas responsable de la qualité de l'information trouvée par les usagers sur internet.

Usage des outils numériques des médiathèques

Ponctuellement, l'accès à ces services peut être interrompu, notamment pour des raisons de maintenance ou pannes informatiques. Les bibliothécaires informeront, autant que possible, les utilisateurs de la survenance de ces interruptions.

Il est interdit aux usagers de modifier la configuration des outils mis à leur disposition ou d'en entraver l'usage, ceci inclut l'installation ou la désinstallation de programmes, le téléchargement, la transmission de virus, la modification du paramétrage, la détérioration physique ou le vol de matériel.

Les liseuses sont prêtées avec des bouquets de livres numériques qui ne peuvent être ni modifiés ni supprimés. L'utilisation de périphériques personnels (chargeurs de téléphone...) est interdite.

Toute forme de commerce sur internet est sous la stricte responsabilité de l'utilisateur. Il est interdit de donner l'adresse électronique du réseau de lecture pour toute communication avec un site web.

L'utilisation des ressources informatiques par les utilisateurs constitue un acquiescement à la présente charte.

Toute infraction à la charte pourra entraîner l'exclusion définitive de l'espace multimédia (voir article 20 du règlement intérieur).

Tout problème technique doit être signalé au personnel de la bibliothèque.

